La banque en clair
COMPRENDRE • AGIR • PROGRESSER

Fiche récap · août 2026

Le PEA (plan d'épargne en actions)

L'enveloppe idéale pour investir en Bourse sans payer d'impôt sur les gains… à condition de laisser le temps faire son travail. En 5 minutes, l'essentiel.

L'ESSENTIEL EN TROIS POINTS

01

C'est une **enveloppe** pour investir en **actions européennes** (et fonds/ETF éligibles).

02

Après **5 ans**, les gains sont **exonérés d'impôt sur le revenu** (les prélèvements sociaux restent dus).

03

Plafond de versements : **150 000 €**. Un seul PEA par personne.

CAS PRATIQUE

Un PEA ouvert, puis alimenté plus tard

Retrait avant 5 ans	**clôture du plan (sauf cas particuliers)**
Retrait après 5 ans	**gains exonérés d'impôt (hors prélèvements sociaux)**
Bon réflexe	**ouvrir tôt pour lancer le compteur**

EN CLAIR

le PEA-PME

C'est un **cousin du PEA**, dédié aux **petites et moyennes entreprises**. On peut avoir les deux : le plafond total des versements PEA + PEA-PME est de **225 000 €**. Même logique fiscale des 5 ans.

LE PIÈGE À ÉVITER

Y mettre de l'argent dont vous aurez besoin à court terme. Le PEA loge des **actions** (dont la valeur bouge) et récompense la **durée**. Pour de l'argent disponible, restez sur un livret.

À RETENIR

- Enveloppe pour **actions européennes**, plafond **150 000 €**.
- Après **5 ans** : gains **exonérés d'impôt** (prélèvements sociaux dus).
- **Ouvrez tôt** pour « prendre date » ; réservez-le à l'épargne de long terme.

Mis à jour en août 2026 · Sources : service-public.fr, Banque de France. Information générale, sans valeur de conseil.